Assemblée Générale de la FAMDTA. 11 février 2024

<u>Présents</u>: Admtv, Cadence Coiron, GDP le Teil, Dromardanse, Chomdanses, Crokfolk, Dançarem tant que poirem, Folkatadou, La grange aux Arts, Le monde danse la vie,Réseau folk, Savasse Loisirs, Sous le Chataignier, Transhum'arts, Blac, Tradivarius, Bureau de la Famdta.

Excusés: Ludifolk

Présentation des ateliers

Demande de formation d'animateur à Lussas pour pouvoir faire danser les gens du village. L'atelier du Teil n'a pas d'animateur et réfléchit à comment le faire fonctionner. Pour le moment, un atelier mensuel ainsi que l'horaire sont un écueil. Demande de recenser les animateurs disponibles sur le site de la Famdta. Relancer une nouvelle formation d'animateurs ?

Rapport financier

Présenté par le trésorier. (voir ci-joint) Voté à l'unanimité.

Rapport moral

Introduction:

Ce n'est pas un rapport présenté dans la perspective chronologique (ce qui a été fait en 2023 / ce qu'il est prévu de faire en 2024), mais selon un angle thématique (les différents axes de travail, avec à chaque fois ce qui a été fait et ce qui est prévu dans la continuité sur le même thème).

Avec un fil directeur commun à tous ces aspects : fédéraliser la fédération, c'est-à-dire mieux lui faire jouer un double rôle :

- 1) Coordonner les actions des différents ateliers et s'entraider pour mieux développer les danses et musiques traditionnelles sur notre territoire.
- 2) Jouer le rôle de « front commun » qui puisse dialoguer avec les structures de financement pour permettre à tout le monde d'impulser des projets avec le soutien de la Fédération.

Les actions sur des événements:

L'idée générale que nous avons mise en œuvre est que, en dehors du festival Tradardèche, les activités d'animation de type bals publics soient pris en charge par les ateliers, et que la fédération nourrisse ces initiatives par une prise en charge de formations qui leur sont couplées, ou qu'elle serve de garant financier pour permettre une prise de risque par un ou des ateliers qui hésiteraient à se lancer dans une initiative.

Actions 2023:

- <u>Un partenariat avec des ateliers de la Fédération : So</u>irée « Tradition et distorsion » le 21 octobre Coorganisation ADMTV / Chomdanse avec soutien de la FAMDTA, pour une collaboration avec des assos rock du bassin. La FAMDTA a agi en soutien, conformément à la décision de l'AG de 2023 : elle aurait participé jusque 500 euros en cas d'un éventuel déficit, ce qui permettait aux ateliers de se lancer sans craindre une catastrophe financière. En fait, la soirée a très bien fonctionné avec 140 entrées payantes, et il y a même eu un petit bénéfice.

Un projet lancé est de refaire une initiative « croisée » de ce type, cette fois-ci avec l'univers du swing.

Le retour sur cette soirée a été très positif de la part des danseurs et des musiciens.

Séverine Herman (?) de l'école de musique de Livron fait travailler des morceaux trads à des enfants qui semblent apprécier.

- Des partenariats avec des partenaires extérieurs :

- * Organisation régulière de sessions à la MJC de Privas, avec une alternance entre des sessions trad (qui s'orientent vers l'apprentissage de danses au service des ateliers du bassin) et des session américaines (musiques traditionnelles américaines type bluegrass, blues, etc.)
- * Animation d'un Pôle trad le 21 juin à Privas dans le cadre de la Fête de la Musique organisée par commune.
- * Projection du Grand Bal au cinéma de Privas le samedi 14 octobre. La FAMDTA a tenu une table dans le hall du cinéma et a proposé une présentation du film ainsi qu'une petite animation musicale avec les musiciens des sessions.

Ne pas hésiter à intervenir sur des événements même non folk pour faire découvrir l'univers traditionnel.

Actions 2024:

<u>Un partenariat avec un atelier.</u> BLAC (St Vincent de Barrès), qui a adhéré à la Fédération à cette occasion. Journée avec l'accordéoniste Lucas Thébaut le 14 avril à St Lager Bressac. La Fédération organise la formation pour musiciens le matin (autour des musiques à danser du Poitou), et l'association organise le bal d'après-midi.

Spectacle Tavelles et Torsions

Présenté par Christian Oller : Sylvette Williams a enregistré des chanteuses dans les années 80. Elles chantaient dans les moulinages.

Recueil d'interviews, d'images, de musiques et chants pour monter un spectacle.

La première interview est prévue le 12 mai après-midi.

Deux partenariats avec des partenaires extérieurs :

- * Journée irlandaise le 4 février à la MJC de Privas avec le duo Barda : La FAMDTA a organisé un stage d'initiation aux sessions irlandaises, et la MJC a organisé le concert-bal.
- * Bal de Ciac Boum à Privas le 6 avril : Initiative organisée par le théâtre de Privas. La FAMDTA tiendra une table et proposera une initiation aux danses du bal folk avant le bal. (dans le cadre du Happy festival)

Les projets structurants :

Vocabulaire repris de celui utilisé par le réseau Enseignements et pratiques artistiques du CD07, qui est notre principal financeur. Cf projets « identitaires » qui se déroulent sur une période un peu longue (un ou deux ans), pas un événement ponctuel. Possibilités de financements spécifiques auprès du CD07.

Action en cours

<u>Projet Harmonisation, mise en partition et restitution de chants ardéchois, à partir du CD « Dames d'Ardèche » et des collectages de Christian Oller, Jacques Julien et Sylvette Williams</u>

=> Projet qui implique différents ateliers de la FAMDTA (ADMTV, La Grange aux Arts) en vue d'une édition et d'un enregistrement audio de partitions de chants ardéchois collectés. La FAMDTA assure le financement du projet sur la base du fait que c'est le cœur de sa mission. Pour le moment, trois chants sont au point. Le projet entre dans sa 2e phase au niveau des enregistrements.

Une discussion est nécessaire sur les manières de le valoriser et de lui donner des débouchés :

- Contacts récents avec le CMTRA qui est intéressé pour une mise en ligne sur Infrason.

Les partitions sont disponibles sur les sites de la Famdta et du CMTRA.

- Discussion dans l'ADMTV sur la manière de le proposer lors de prochaine journée du patrimoine
- La FAMDTA a postulé auprès du département pour participer à l'opération « Les 7 merveilles de l'Ardèche », qui consiste à mettre en valeur un lieu patrimonial par l'organisation d'un animation/spectacle.
- Evocation de la possibilité de proposer un travail en commun avec la communauté de communes de La montagne d'Ardèche (limite ouest du département) et sa nouvelle école de musique intercommunale "Musique en montagne », en attente de diffusions de ce qui a déjà été travaillé.

Si la fédération est d'accord pour que le projet se poursuive, d'autres chants sont prêts.

Le CD07 est d'accord pour financer ce genre de projets.

Patrick Partouche se demande comment susciter de l'intérêt auprès d'autres personnes de Drôme-Ardèche, comment convaincre des arrangeurs, comment communiquer autour de ce projet ?

Yann propose d'utiliser nos réseaux du monde du Trad et de divulguer les informations grâce au CMTRA, le Famdta et Amandine Rian du CD07 qui est dynamique et peut proposer des pistes.

Agnès Clauzel serait enchantée de participer et d'enrichir le travail entamé.

Les répétitions ont lieu une fois par mois avec 12 chanteurs, si le projet doit s'étoffer, il va falloir trouver des chanteurs et des créneaux supplémentaires.

Nicole propose de recenser des groupes qui font déjà des choses intéressantes et qui pourraient se rallier au projet.

Voir le matériel disponible aux archives départementales.

Projets pour 2024 et au-delà:

Y a-t-il des souhaits de mise en chantier de nouveaux projets structurants?

- Mise en musique et en ligne du répertoire du Vivarais ? (Projet ancien à relancer ?)
- Autres?

Investissements fédéraux dans du matériel utilisable par tous les ateliers :

Le CD07 peut financer jusque 50% de l'achat de matériels nouveaux. Le bureau propose d'investir maintenant mais veut savoir quels investissements seraient utiles et utilisés par les ateliers : Un parquet montable ?

Remorque scène ? (La compagnie La Petite Faucheuse de Cruas vend au plus offrant sa remorque scène de 2,40 X 1,30 m)

Achat d'instrument pour prêts aux débutants?

Une sono complète avec projet de formation à son utilisation ?

Autres idées?

On part sur l'achat d'une sono. Un devis a été fait, il y en a environ pour 7500 €. Le CD07 finance 50 %, il reste donc 3750 € à payer pour la fédé.

La FAMDTA pour faire vivre le réseau et les synergies

Pass Culture:

Échec de la tentative de se faire enregistrer auprès du Ministère de la Culture pour être reconnus au Pass Culture, ce qui aurait permis de pouvoir utiliser la Fédération comme interface permettant à des artistes d'être rémunérés pour des interventions dans des établissements scolaires du secondaire. Une association comme les Brayauds a pu le faire parce qu'elle regroupe plus d'artistes ayant une carrière professionnelle avec une large renommée.

Développer l'entraide et le soutien aux ateliers :

- Nécessité de développer des aides et échanges entre ateliers pour que ceux qui ont plus de ressources « humaines » aident des ateliers plus petits à prendre des initiatives et à se développer.
- Exemple : animation par ateliers de Veyras d'une soirée à l'atelier du Teil le 6 février 2024.
- Possibilité pour les ateliers de faire appel à l'aide de la Fédération, sur le plan humain, matériel mais aussi financier afin de pouvoir lancer des initiatives publiques nouvelles. Discussion à avoir : quel mandat donné par l'AG au bureau dans ce domaine ? => Quel type d'aide financière (subvention préalable et/ou prise en charge d'une partie du déficit soi c'est le cas) ? Quel type de montant (jusque quelle somme ?) ? Combien de fois par an ?

Quelle que soit la règle, il est important que tous les ateliers aient conscience de cette possibilité et l'utilisent.

Le bureau va réfléchir à ces règles.

Le site Internet et la page Facebook :

Le bureau a consacré une partie de ses efforts à remettre sur pied un nouveau site Internet qui soit fonctionnel et ensuite à le faire vivre en le tenant à jour.

Il est demandé aux ateliers d'envoyer leurs infos au bureau pour qu'elles figurent sur la page d'accueil du site. Il est nécessaire de compléter certaines rubriques qui dans la partie « Réseau» ont pour objectifs de faire des recensements (ex : Où jouer et les sessions ? La rubrique « instruments » et les enseignants qui donnent une orientation « trad » à leurs contenus)

La page Facebook a aussi été réaménagée pour incarner les activités de la Fédération. Le changement a nécessité une remise à zéro, et il y a pour l'instant beaucoup trop peu de « followers » (78, contre 251 pour la page Trad à Privas)

La politique décidée par le bureau est de mettre en avant sur le site ce qui est réalisé par les ateliers membres de la FAMDTA.

En revanche, sur la page Facebook l'idée est de relayer les informations de tout ce qui se fait sur le territoire, même si ce n'est pas lié à la FAMDTA.

La newsletter

La newsletter a été lancée à l'automne 2023, avec pour objectif de la part du bureau de diffuser régulièrement des informations sur ce que font la FAMDTA et ses ateliers. Le projet est d'en faire 3 ou 4 par an.

Elle a une double fonction:

- informer les membres de la Fédération. Pour cela, il est demandé aux responsables des ateliers qui la reçoivent de ne pas la garder pour eux mais de <u>la faire suivre</u> à <u>leurs adhérents.</u>
- faire connaître la FAMDTA et ses activités auprès du public et des institutions (il y a quelque chose comme une centaine de personnes qui la reçoivent directement pour s'être inscrits à une de nos listes de diffusion). Il est arrivé que le service culture du CD07 reprenne certaines de nos informations.

CMTRA ET FAMDT

La FAMDTA a ré adhéré aux deux réseaux qui sont géographiquement au-dessus de nous : le CMTRA à l'échelon Rhônes-Alpes et la FAMDT à l'échelon national.

Pour l'instant, adhésion formelle sans participation active à des initiatives, mais nous suivions ce qui s'y fait et participerons en fonction des opportunités et de nos possibilités.

<u>Tradardèche</u>

Le festival, qui est conçu comme une rencontre annuelle des ateliers membres, a été marqué en 2023 par un succès inédit lié sans doute à la vente en ligne des billets : il a affiché complet plusieurs semaines à l'avance. Cela a posé problème en ce qui concerne la participation de membres historiques qui n'ont pas la culture de la réservation en ligne à l'avance. Dans l'urgence, la commission d'organisation du festival avait décidé de mettre de côté un volant de billets d'entrée pour les membres de la FAMDTA lors de l'AG d'avril, mais la situation avait été tendue à ce niveau.

Cette année, choix de vente préalable aux ateliers avant l'ouverture de la vente publique en ligne => le bilan de ce mode de fonctionnement sera tiré à l'issue de l'édition 2024. Choix également de développer un peu plus les activités gratuites en journée, avec animations par des groupes locaux et comme nouveauté : forum public animé par l'Echo du Parquet autour de la question « Evolution des bals folks : la tradition a-t-elle encore de l'avenir ? », pour permettre de discuter de l'évolution de nos pratiques et des bals folks en mettant à contribution les artistes invités au festival.

Anticipation : 2025 sera le 20e anniversaire du festival, réflexion entamée sur comment en faire un événement un peu spécial.

Conclusion: Les axes de développement pour 2024

- Fédéraliser le fonctionnement de la fédération, penser les activités en synergie (exemple : planifier les bals pour éviter initiatives concurrentes proches, harmoniser les programmes de formations, etc.)
- Utiliser les pôles en développement ou déjà bien développés comme le bassin de Privas, la zone autour d'Aubenas ou les voisins de la Drôme adhérents à la FAMDTA pour essaimer et aider à la construction des autres ateliers et plus généralement à la diffusion des danses et musiques trad sur l'ensemble du territoire.

Révision des statuts :

Pas eu le temps, le bureau s'occupera de ce point en réunion et en avisera les ateliers.

Bureau élargi:

Président : Yann Kindo

Président adjoint : Jean-Marie Ghignon

Trésorier : Henry-Pascal Eldin

Trésorière adjointe : Océane Mergaert

Secrétaire : Sylvie Lambert

Secrétaire adjointe : Nicole Ghignon

Corinne Bernabeu Lionnel Thomas

Voté à l'unanimité

Rapport financier 2024

Année 2023

-reprise de la partie financière après l'AG 2023, avec des comptes sains

Logiciel libre de compta Dolibarr en ligne

Bilan 2023

comptes clos le 31/12/2023

Dépenses

récurrentes : fournitures, abonnements tel + site web, frais bancaires

Ag 2023 163,15€

TA 2023 23010,13€

Concert tard et disto 1054,43€

Total dépenses 2023 26232,86€

Recettes

Cotisations 85€

Concert Trad de Disto 930,00€ le delta part FAMDTA → SACEM 124,43€

TA 2023 20206,60€

déficit brut 2805,53

pb météo du dimanche

Subvention Mairie Privas TA2023 800,00 € 2005,53€

Subvention Capca TA2023 1000,00€ 1005,53€ **versée en 2024.**

Subventions CD07 4000,00€

Total des recettes 2023 **26713,64€**

Bilan net 2023 +480,78€

Situations des comptes au 31/12/2023

Compte courant 4111,59€

Livret 22925,97€

Caisse 315,00€

disponibilités 27352,56€

Prévisionnel 2024

Dépenses

Soutiens aux projets 3500,00€

TA2024 **24700,00€**

Investissement **7500,00€** subventionné a 50 %

Total 37400,00€

Recettes

Retour de projets 2000,00€

Cotisations 100,00€

TA 2024 **24950,00€**

Subventions fonct 6000,00€ Cd07,Capca,Privas

Subventions invest 3750,00€ Cd07

Total 37400€